

LIGUE pour la PROTECTION des OISEAUX CHAMPAGNE-ARDENNE

Der Nature - Ferme des Grands Parts - D13 - 51290 Outines

N° Siren : 343 055 935

Rapport moral de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2016 A Châlons-en-Champagne (51)

En octobre dernier nous avons déposé plainte suite à l'empoisonnement de deux Milans Royaux en Haute-Marne. En février, nous avons été à nouveau contraints de déposer plainte après la découverte dans les Ardennes d'une buse intoxiquée, là aussi, par du Carbofuran, un puissant insecticide pourtant interdit depuis 2008 en raison de sa forte toxicité. Dans un registre différent, mais tout aussi répréhensible, nous avons également saisi la justice après qu'un chasseur a pris pour cible un balbuzard pêcheur dans l'Aube où l'ONCFS a également démantelé un réseau de capture et de revente de chardonnerets.

Toujours dans l'Aube, une plainte est également en cours pour capture de faucons crécerelles dans des cages pièges, destinées à la destruction de corbeaux.

Ajoutons encore la relative complaisance avec laquelle les préfetures accordent le droit de tirer de jour comme de nuit et de piéger les renards sous prétexte de supposés dégâts et d'une tout aussi supposée augmentation des effectifs qui ne s'appuie sur aucun suivi scientifique.

Et encore l'acharnement des fédérations de chasse qui veulent épingle le blaireau au tableau des nuisibles alors qu'il est déjà victime de campagnes intenses de déterrage hors période de chasse pour occuper les chiens et leurs propriétaires, l'occasion d'un gueuleton sur le dos de la bête.

Ajoutons également la chasse à la glu et la tenderie aux grives, pratiques ignobles et non sélectives, justifiées sous couvert de tradition...

Comme vous pouvez le constater la faune paye toujours un lourd tribut à la cupidité, aux préjugés et au mépris qu'affichent certains envers la vie sauvage.

Et pourtant on a jamais autant parlé de biodiversité que ces derniers mois. Parlé certes, mais de là à passer aux actes ! Il y a un pas que nos représentants politiques ne se sont visiblement pas prêts à franchir de peur de se faire sanctionner dans les urnes.

Ce propos pourrait être illustré par de nombreux exemples. On citera notamment la déplorable attitude de notre ministre de tutelle qui confond chasse aux oies et chasse aux voix en accordant une dizaine de jours de rab aux chasseurs qui peuvent, en toute impunité, continuer à tirer les oies durant leur trajet postnuptial. Ne parlons pas du dossier loup, où le gouvernement achète la paix sociale avec les éleveurs, en facilitant l'abattage au détriment de réponses favorisant la cohabitation.

Et que dire du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité vidée d'une grande partie de sa substance sous l'insistance de différents lobbys (chasseurs, agriculteurs et industriels).

Bref et vous l'aurez compris, il ne nous est malheureusement pas permis de réduire notre niveau de vigilance. D'autant que bon nombre des sujets jusqu'ici évoqués l'ont sans doute été de la même manière par mes prédécesseurs. Nous nous efforçons avec nos moyens et nos convictions de défendre les droits de la faune sauvage. Je ne vous apprendrai rien en vous révélant que notre voix n'est pas toujours entendue. Pour autant faut-il baisser les bras ! Même si à certains moments le découragement nous gagne, ce n'est pas le genre de la maison.

A l'image de notre Président national, prêt à affronter la pelle d'un extrémiste pour défendre la cause des pinsons, nous montons au créneau dès que possible et dès que nous avons des arguments factuels et tangibles sur lesquels nous pouvons appuyer nos interventions si nous voulons avoir des chances de les voir aboutir.

Le poids de nos arguments tient tout autant de notre intégrité et de notre crédibilité. Notre association se doit en effet de garder une parole libre quelque soit les incidences en terme d'activité. Si nous sommes capables de compromis dès lors que nous estimons que cela ouvre des avancées, nous préférons toujours refuser un financement si celui-ci est la contrepartie d'une position ou d'une action qui ne nous paraît pas légitime et qui va à l'encontre de nos valeurs.

Nous avons ainsi choisi, à plusieurs reprises, de nous retirer de certaines instances plutôt que d'être utilisés pour caution. Grâce à la connaissance accumulée du terrain et des espèces par nos bénévoles et nos salariés, nous pouvons porter un avis expert reconnu. Comme c'est trop souvent le cas lorsqu'il s'agit d'écologie politique, il n'est pas question pour nous d'adopter des postures « hors sol ». Nous défendons cet attachement avec le terrain, avec nos bénévoles et avec le public en général auprès de qui nous pouvons infuser nos messages. C'est l'ADN et la raison d'être de notre association !

C'est d'ailleurs tout le sens des contacts en cours avec nos homologues lorrains et alsaciens. La réforme territoriale, telle qu'elle est effective, nous amène forcément à prendre en compte et à intégrer ce nouveau territoire. Plutôt que de subir, nous avons choisi de nous projeter et de définir les dossiers qui pourraient naturellement et logiquement être mutualisés. Pour autant, il n'est pas question que nous y perdions notre identité et notre proximité. Une double approche qui est loin d'être simple à maîtriser. C'est en tout cas un sujet qui nous mobilise pleinement cette année et le choix de tenir cette assemblée générale à Châlons-en-Champagne, capitale de l'ex région Champagne-Ardenne, n'est, en ce sens, pas anodin.

Une assemblée générale ordinaire au sens associatif du terme mais extraordinaire puisque c'est l'occasion de fêter les 25 ans de notre association. Que soient donc ici vivement remerciés tous ceux qui, au cours de ce quart de siècle, ont contribué à son existence et à son évolution. Le nouveau quart de siècle qui s'ouvre à nouveau débute par une année qui se profile chargée à plus d'un titre. Vu la profusion, je ne citerais que quelques-uns des projets qui devraient se concrétiser dans les mois qui viennent. A commencer par l'inauguration des observatoires de l'étang de Belval, réserve régionale que nous cogérons avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne. Puissent toutes les réserves, même nationales, fonctionner aussi bien...

25 ans après une 1^{ère} édition, notre région va se doter d'un nouvel atlas des oiseaux nicheurs, un pavé qui a nécessité de nombreuses collectes de données, de rédaction, de mise en page et de vérification pour que cet outil devienne rapidement une référence incontournable pour les politiques de gestion à venir.

Dans un registre complémentaire nous devrions participer à l'élaboration d'une exposition, qui sera présentée lors de la 20^{ème} édition du Festival de Montier-en-Der et qui traitera des évolutions constatées sur les oiseaux au regard des modifications des paysages, de l'urbanisation galopante, du dérèglement climatique mais aussi en fonction des programmes de protection des espèces et de la gestion d'espaces.

La Ferme aux Grues est également amenée à connaître un nouveau projet qui devrait l'orienter davantage vers la découverte des éléments constitutifs du bocage, sa vocation première. Une mutation en cours qui s'illustre notamment par le changement de l'exploitant agricole appelé à assurer la gestion du site. Premières à bénéficier de ce changement, les grues, qui fréquentent

les parcelles durant la migration postnuptiale, puisqu'elles ont eu droit à un régime spécial composé d'avoine, de pois et de féveroles, le tout en bio.

Enfin et je me répète, je suis loin d'être exhaustif, je citerais encore le colloque ornithologique Grand Est qui se tiendra le 4 décembre également à Montier-en-Der.

Autant de projets que nous ne pourrions initier, engager et concrétiser si nous ne savions notre équipe de salariés dynamique et compétente et nos bénévoles engagés et prêts à s'investir.

Des bénévoles et des salariés qui, depuis quelques mois, ont pu être épaulés dans leurs actions (accueil et information du public sur le lac du Der, enquête rapaces nocturnes...) par l'arrivée de plusieurs services civiques. De nouveaux accents venus de Bretagne, de Normandie ou encore du Sud-ouest sont en effet perceptibles dans les bureaux de la LPO. Une dynamique intéressante à plus d'un titre qui est appelée à perdurer dans les années à venir.

Encore une fois merci à tous en comptant sur vous pour nos actions à venir et en espérant vous y retrouver de plus en plus nombreux, condition sine qua non pour que notre voix porte haut et fort.

Etienne CLEMENT
Président